

La Neuveville

Commune de la Neuveville, district de la Neuveville, canton de Berne



Photo aérienne 1988, © OACOT, canton de Berne

Ville fondée par le prince-évêque de Bâle sur la limite sud de sa principauté. Disposition régulière, rue centrale orientée vers le lac. Faubourgs intéressants. Vignobles étendus, de plus en plus bâtis. Relation avec le lac fortement perturbée par le chemin de fer et la N6.



Carte Siegfried 1879



Carte nationale 1994

Petite ville/Bourg

XX	Qualités de la situation
XXX	Qualités spatiales
XXX	Qualités historico-architecturales

La Neuveville

Commune de la Neuveville, district de la Neuveville, canton de Berne



1



2 Port et maison de Berne, 1631



3 Route de Bienne



4 Rue du Port



Direction des prises de vue 1: 10 000

Photographie 1994: 1

Photographie 2006: 2 – 36



5 Tour de Rive



6 Rue du Port



7 Passage de la Tour, rue du Marché

La Neuveville

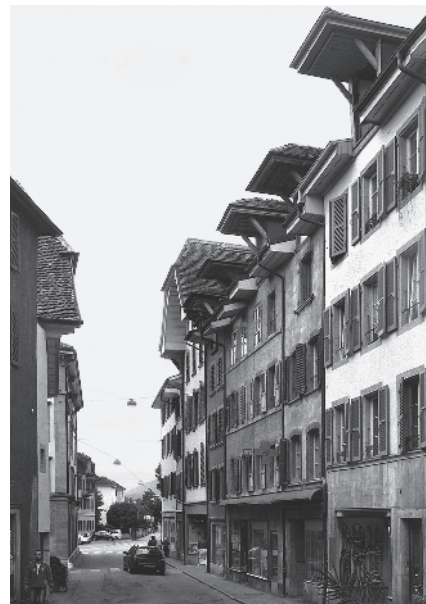
Commune de la Neuveville, district de la Neuveville, canton de Berne



8 Grand-Rue



9 Ancien Hôtel de Ville, 16^e s.



10 Grand-Rue



11 Carrefour central



12 Rue du Marché, fontaine du Banneret, 1550



13 Rue du Marché



14 Grand-Rue



15 Rue du Beauegard



16 Rue du Beauegard

La Neuveville

Commune de la Neuveville, district de la Neuveville, canton de Berne



17 Rue du Tempé



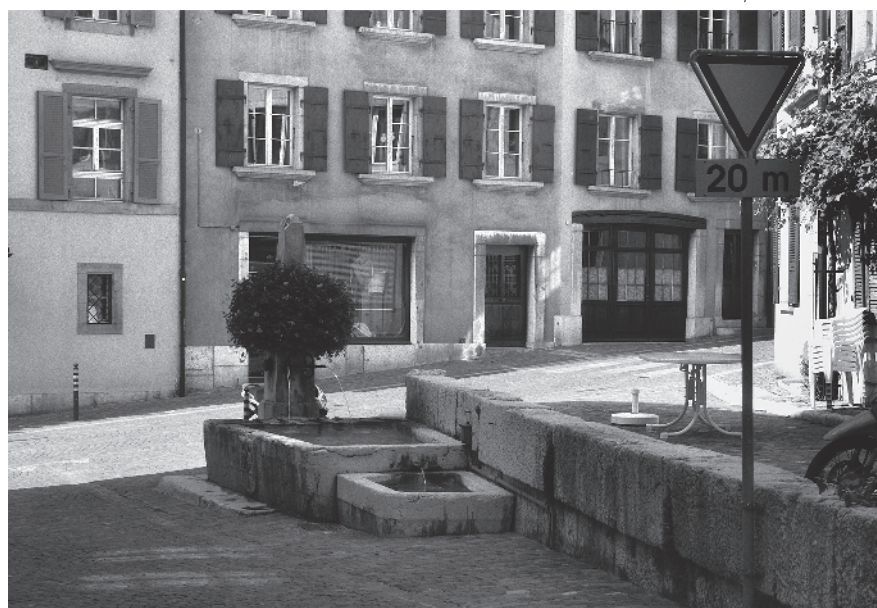
18 Rue des Mornets



19 Maison de Gléresse, 1555



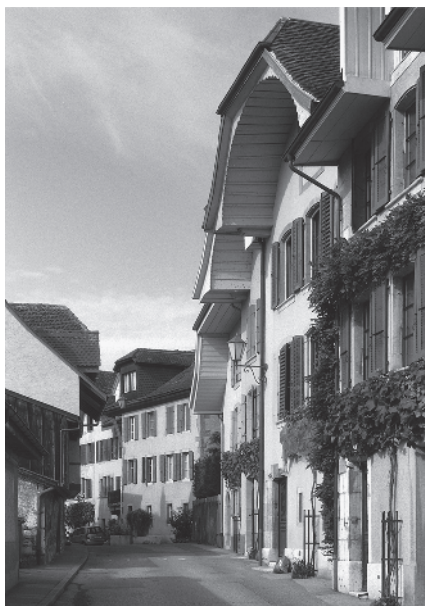
20 Route du Château



21 Route du Château/rue du Faubourg, bifurcation



22 Rue du Faubourg



23



24



25

La Neuveville

Commune de la Neuveville, district de la Neuveville, canton de Berne



26 Route de Neuchâtel



27



28



29 Route de Bienne



30 Grenétel



31



32 Place de la Gare



33 Ecole enfantine de 1846, école primaire de 1872



34 Blanche Eglise, 14^e s. et suiv.



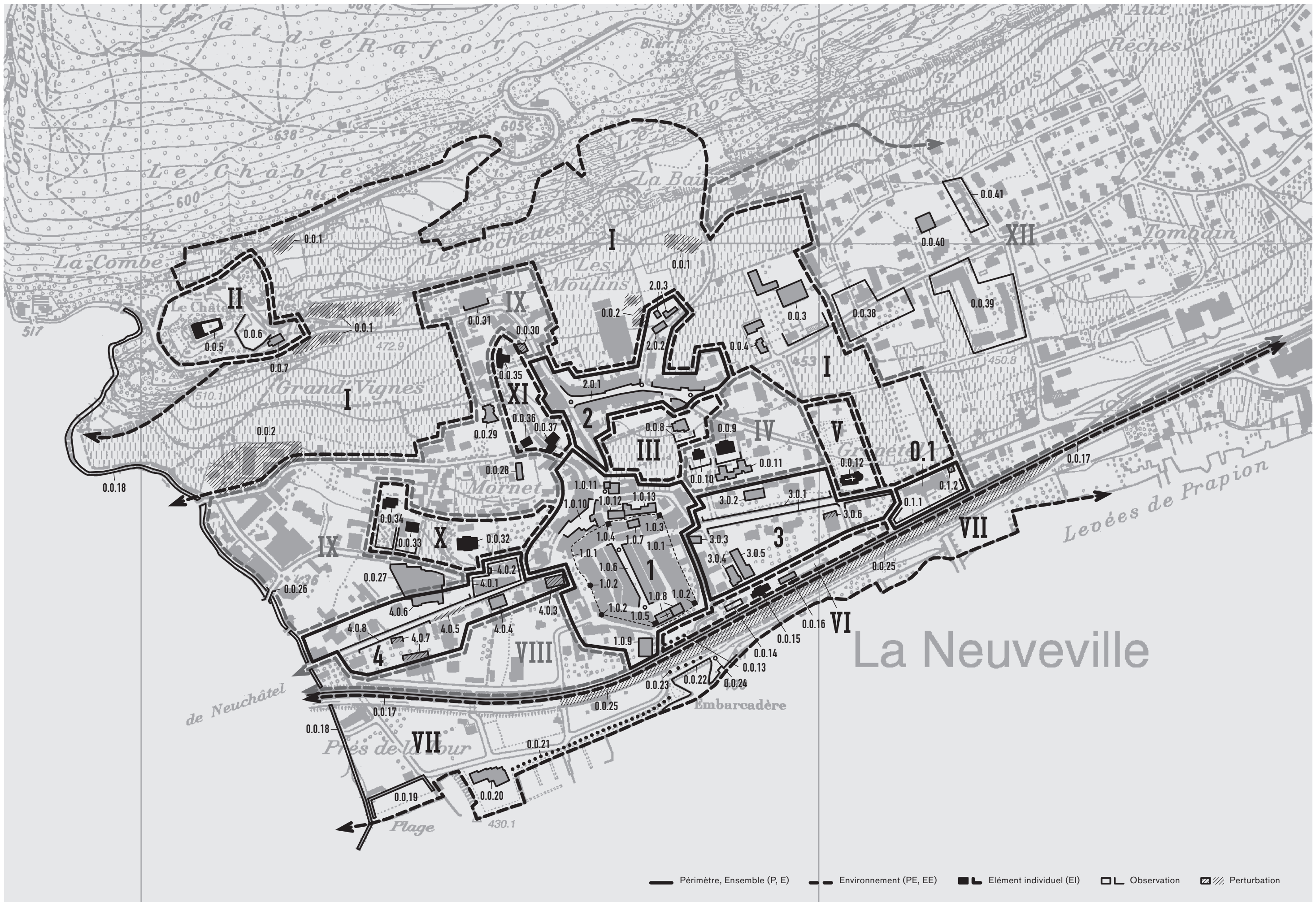
35 Hospice Montagu, 1864



36 Château, 13^e s.



37 Port, promenade



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Bourg d'origine, implantation planifiée avec marché-rue, tissu construit d'une rare homogénéité du 16 ^e -18 ^e s., entouré d'un deuxième cercle bâti du 16 ^e -20 ^e s.	A	×	×	×	A			4-19
	1.0.1	Limite du bourg médiéval, tracé de l'anc. enceinte						o		
EI	1.0.2	Tours de fortifications, 14 ^e s., constructions rondes saillant des alignements de maisons, maçonnerie en appareil irrégulier				×	A			4
EI	1.0.3	Tour Carrée ou des Cloches, reconstruite en 1520, maçonnerie en appareil régulier en calcaire du Jura clair; toit en pavillon; un des deux emblèmes de la cité				×	A			1,3
EI	1.0.4	Tour rouge ou de l'Horloge, dans le prolongement de l'espace de rue principal; embasement avec porte 14 ^e s., rehaussement couronné par une flèche légèrement incurvée, 1592-96; un des deux emblèmes de la cité,				×	A			7,12,13
EI	1.0.5	Tour de Rive, 14 ^e /15 ^e s.; porte inférieure dans le prolongement de l'axe principal, surmontée de créneaux caractéristiques				×	A			5
	1.0.6	Rue du Marché, large espace principal de rue, bordée des deux côtés de rangées de maisons extrêmement homogènes, au milieu ruisseau ouvert et deux fontaines des Bannerets, 1550/17 ^e s.						o		7,12,13
	1.0.7	Ancien hôtel de ville, 14 ^e /16 ^e s., aujourd'hui musée d'histoire; bâtiment en équerre implanté dans l'angle de l'enceinte médiévale, plusieurs fenêtres à meneaux de style gothique tardif						o		9
	1.0.8	Deux bâtiments publics dans la rangée extérieure de la vieille ville: ancien temple de 1720 et ancien gymnase de 1840; convertis en café-théâtre respectivement mairie						o		
	1.0.9	Maison de Berne, anciennement maison des vendanges de l'abbaye de Bellelay, 1631 et suiv.; vaste édifice, haute cave de plain-pied, imposant toit à demi-croupe, cour devant avec portail						o		2
	1.0.10	Rue du Tempé, espace plein de charme entre le noyau médiéval et le cercle bâti extérieur, au milieu cinq platanes						o		17
	1.0.11	Ancienne maison de Gléresse, 1555-78, bâtiment principal à trois étages avec tourelle d'escalier polygonale; transformée 1954-1956 en préfecture; fontaine en pierre sur le devant						o		19
	1.0.12	Grenette, ancien grenier du prince-évêque, édifice baroque de 1756-1759 avec escalier extérieur à trois volées; transformé en fabrique d'horlogerie à la fin du 19 ^e s.						o		
	1.0.13	Anc. fabrique d'horlogerie, milieu 20 ^e s., annexe de la Grenette, aujourd'hui désaffectée; légère perturbation pour la vue sur l'enceinte médiévale						o		
P	2	Faubourg, agglomération viticole au milieu du vignoble; tissu construit en rangées de type petite ville, rue principale parallèle au versant, rue de transit dans la ligne de plus grande pente du versant; substance bâtie surtout 16 ^e -18 ^e s.	A	×	×	×	A			20,25
	2.0.1	Rue du faubourg, espace de rue principal fermé avec tissu construit homogène et trois fontaines en pierre du 19 ^e s.						o		21-25
	2.0.2	Ancienne maison du tirage, rebâtie en 1844; implantation particulière sur le chemin: passage pratiqué dans le sens de la longueur de l'édifice; fontaine de 1595						o		
	2.0.3	Deux petits bâtiments pour l'artisanat, milieu 20 ^e s.						o		
P	3	Route de Bienne, axe faubourien avec villas et instituts néo-historiques, entourés de parcs; substance bâtie extrêmement bien conservée, surtout 1870-1900	A	×	×	×	A			3,29,31
	3.0.1	Clôtures de jardins et portails des deux côtés de la rue, définissant l'espace et composante essentielle du site						o		3,29,31,32
	3.0.2	Immeuble locatif à trois étages, vers 1960						o		

La Neuveville

Commune de la Neuveville, district de la Neuveville, canton de Berne

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	3.0.3	Banque Cantonale de 1928, devant l'entrée à la vieille ville; Heimatstil bernois à connotation néo-classique						o		
	3.0.4	Ancien musée avec salle de spectacle, de 1876, actuellement cinéma; bâtiment représentatif dans un style néo-baroque à la place de la gare						o		32
	3.0.5	Poste, édifice à toit plat de 1973 à grande profondeur						o		
	3.0.6	Supermarché Coop, avant 1975, structurellement inadapté, entouré de surfaces de parking gênantes							o	
P	4	Route de Neuchâtel, axe faubourien avec villas néo-historiques ou en Heimatstil, bâtiments 1840–1880, quelques constructions plus récentes déb.20 ^e s.; perturbé par quelques césures	AB	/	/	×	A			26–28
	4.0.1	Ensemble intact de maisons au début de la route de Neuchâtel et à la rue Montagu, maisons d'habitation et d'artisanat, 2 ^e m. 19 ^e s.						o		26,28
	4.0.2	Petite maison de transformateur, déb. 20 ^e s., Heimatstil						o		
	4.0.3	Deux immeubles en situation sensible devant la vieille ville, 3 ^e q. 20 ^e s., perturbation à cause des espaces vides devant, des aménagements de magasins et des toits plats							o	
	4.0.4	Ancien «Hôtel de la Couronne», bâtiment néo-classique de 1840, depuis 1912 école de commerce; au rez-de-chaussée remarquable portique à cinq colonnes						o		26
	4.0.5	Station-service et marché d'occasions; perturbant, car constituant une césure dans l'espace de rue							o	
	4.0.6	Fabrique de lamineries, façade avant, années 1960, annexe d'une villa de 1918							o	
	4.0.7	Blocs à toits plats de trois étages avec supermarché Migros, volumes et environnement gênants							o	
	4.0.8	Clôtures de jardins et haies le long de la rue, définissant l'espace; composante importante du quartier							o	26,27
E	0.1	Grenétel, ancien domaine viticole du chapitre Saint-Vincent de Berne, 16 ^e –18 ^e s., alignement de cinq maisons, remanié après la construction de la route cantonale, 1838	AB	/	/		A			30
	0.1.1	Grand parc, autrefois sur la rive du lac						o		
	0.1.2	Station-service et marché d'occasions, immédiatement devant l'ancien ensemble de Grenétel							o	
EE	I	Vignoble au-dessus de l'agglomération historique, avec quelques jolies remises de vigneron; arrière-plan du site, structuré par des murs en calcaire du Jura clair	a			×	a			1
	0.0.1	Maisons individuelles au milieu du vignoble, 3 ^e q. 20 ^e s., gênant l'arrière-plan du site							o	
	0.0.2	Maisons individuelles et immeubles de la 2 ^e m. 20 ^e s. dans le vignoble, gênant la lisibilité de la bordure de l'agglomération							o	
	0.0.3	Collège du district, 1972, corps de bâtiment à un, deux et trois étages en béton et verre, à structure horizontale							o	
	0.0.4	Deux petites maisons d'habitation dans ancien vignoble, faible perturbation par leur situation, vers 1920/50							o	
PE	II	Colline du château, appelée Schlossberg, éperon rocheux au-dessus de la petite cité, composante importante de la silhouette de la ville	a			×	a			1,36
EI	0.0.5	Château, constr. 1283–88, div. modifications ultérieures; édifice principal construit sur de hauts murs de soutènement, maçonnerie en appareil irrégulier, non crépie, couverte de lierre				×	A			36

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.6	Terrasse, basse-cour dite La Baille, à l'origine avec maisons des ministériaux						o		
	0.0.7	Villa de 1929 au Schlossberg, synthèse architecturale entre art déco et régionalisme						o		
PE	III	Grande vigne de la Préfecture, intermédiaire entre la vieille ville et le faubourg, le vignoble et les jardins, importante pour la structure du site	a			×	a			
	0.0.8	Villa patronale en style néo-baroque, constr. 1882, entourée d'un parc						o		
PE	IV	Partie construite du versant au-dessus de la petite cité, avec complexe scolaire	b			×	b			
EI	0.0.9	Ecole primaire de 1868–1872, corps de bâtiment bien proportionné avec axe central en saillie, cour de récréation devant en terrasses; effet de silhouette important				×	A			33
EI	0.0.10	Ecole enfantine, prob. de 1846, simple édifice en maçonnerie à toit en bâtière dans parc, ayant une valeur socio-historique en tant qu'exemple précoce d'un nouveau type de construction				×	A			33
	0.0.11	Agrandissement d'école des années 1960, ailes à un et deux étages						o		
PE	V	Cimetière, clos d'un mur, aménagé en 1830, agrandi vers 1900	a			/	a			34
EI	0.0.12	Blanche Eglise, paroissiale construite en style roman, aujourd'hui d'aspect gothique tardif, 15 ^e s.; clocher avec flèche octogonale				×	A			34
PE	VI	Place de la gare, espace de rue peu défini, parallèle aux rails	a			/	a			32
	0.0.13	Trois vieux et grands platanes en face de la mairie						o		
	0.0.14	Bâtiment annexe avec kiosque, vers 2000						o		
EI	0.0.15	Gare CFF de 1865, type standard villageois, mélange architectural d'historisme et de style village suisse				×	A			32
	0.0.16	Halle de marchandises, 1865, remaniée vers 1944, crépi gris						o		
EE	VII	Rives du lac, quais publics et places de sport	a			×	a			1,2,37
	0.0.17	Ligne du chemin de fer Neuchâtel-Bienne, ouverte en 1860, ligne à deux voies depuis 1917; sépare la petite cité de la rive du lac						o		2
	0.0.18	Ruisseau du Vaux, formant également la frontière cantonale et communale entre La Neuveville/BE et Le Landeron/NE						o		
	0.0.19	Plage, milieu 20 ^e s.						o		
	0.0.20	«Hostellerie J-J Rousseau», élégant édifice hôtelier de 1953 sur la plage, Heimatstil						o		
	0.0.21	Rangée d'arbres sur le quai, espèces mixtes						o		1
	0.0.22	Port, après correction des eaux du Jura, fin 19 ^e s.						o		2,37
	0.0.23	Rangée de platanes, avec station météorologique, fin 19 ^e s.						o		2,37
	0.0.24	Fontaine, bassin monolithique, 2 ^e m. 19 ^e s.						o		
	0.0.25	Route nationale N5 derrière les quais, inaugurée en 1977; barrière spatiale et acoustique entre la ville et le lac						o		2
EE	VIII	Terrain plat entre le chemin de fer et la route de Neuchâtel, construit de manière chaotique, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			

La Neuveville

Commune de la Neuveville, district de la Neuveville, canton de Berne

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
PE	IX	Zone d'extension du site, au pied du versant et sur le versant, maisons d'habitation et usines, 20 ^e s.	b			/	b			
	0.0.26	Pont à une arche en pierre de taille, daté 1792, marque l'ancien tracé du chemin						o		
	0.0.27	Usine de laminage, à un étage, avec toits en sheds, milieu 20 ^e s.						o		
	0.0.28	Chapelle catholique, édifice élégant de 1954						o		
	0.0.29	Centre paroissial protestant, bâtiment de qualité de 1958						o		
	0.0.30	Deux immeubles volumineux à proximité gênante du moulin, 3 ^e q. 20 ^e s.						o		
	0.0.31	Usine d'horlogerie C. Piquerez en dessous de la cascade, déb. 20 ^e s., agrandie années 1960						o		
PE	X	Colline du Montagu, avec deux parcs, vignoble entre les deux	a			X	a			35
EI	0.0.32	Hospice Montagu, 1864, trônant sur colline avec parc; bâtiment de style néo-classique tardif avec partie centrale en saillie couverte d'un fronton				X	A			35
EI	0.0.33	Maison d'habitation, aujourd'hui internat; bâtiment haut de 1878, couvert d'un toit en demi-croupe avec pignon transversal; sur le devant, jardin-potager à escaliers				X	A			
EI	0.0.34	Villa de 1890 située en hauteur, dans style historiciste tardif, maçonnerie en brique apparente, tourelle d'escalier, grand parc				X	A			
PE	XI	Petit ravin en bordure du faubourg, libre de constructions, avec vergers; proche environnement important du faubourg, traversé par ruisseau couvert	a			/	a			18
EI	0.0.35	Ancien moulin, noyau 16 ^e /17 ^e s.; maison jumelée perpendiculaire au vallon, à deux et trois étages				X	A			
EI	0.0.36	Ancien bâtiment rural, déb. 19 ^e s., couvert d'un toit Mansart; marque l'ancien embranchement des chemins				X	A			
EI	0.0.37	Propriété de la Cave dans parc clos par un mur, maison de maître datant de la fin du 16 ^e et du 18 ^e s.; aspect global baroque				X	A			18
EE	XII	Versant construit, zone d'extension à l'est, dans la partie supérieure, maisons d'habitation, dans la partie inférieure, bâtiments pour l'artisanat et usines, 2 ^e m. 20 ^e s.	b			/	b			
	0.0.38	Tissu construit plus ancien, maisons individuelles dans jardins, 2 ^e q. 20 ^e s.						o		
	0.0.39	Blocs des années 1960, seule cité planifiée d'une certaine importance en dehors de la vieille ville						o		
	0.0.40	Tour de huit étages, constr. avant 1970; perturbant d'avantage le paysage que le site construit						o		
	0.0.41	Rangée d'habitations contiguës de 1958, intéressante du point de vue architectural et typologique						o		

Développement de l'agglomération

Histoire et croissance historique

Comme son nom l'indique, La Neuveville est une ville planifiée, établie selon un plan d'aménagement. Fondée en 1312 par le prince-évêque de Bâle, elle obtint en 1318 le droit de cité et, en 1338, le droit de marché. La fondation de la ville était étroitement liée aux tensions qui existaient aux 13^e et 14^e siècles entre les comtes de Neuchâtel et les princes-évêques de Bâle. La collision des deux expansionnismes avait déjà provoqué vers 1260 la fondation de Nugerol par les comtes de Neuchâtel – une petite cité sur la frontière des deux puissances –, ainsi que l'édification de la forteresse Schlossberg (0.0.5) par le prince-évêque de Bâle en 1283–88 de l'autre côté de la frontière. Quelques années plus tard, vers 1325, les comtes de Neuchâtel réagirent à la fondation de La Neuveville par celle de la petite cité du Landeron dans la plaine, en dessous de la petite ville de Nugerol qui avait été abandonnée.

A la faveur des traités de combourgeoisie conclus avec Berne en 1388 et Bienne en 1395, La Neuveville acquit vis-à-vis du prince-évêque une certaine indépendance, non-exempte de troubles aussi bien intérieurs qu'extérieurs. En 1425, le prince-évêque vendit à la commune l'enceinte de la cité, les sept tours ou portes-tours ainsi que les fossés. Même après la Réforme, la ville resta comprise dans les limites territoriales de l'évêché de Bâle, jusqu'à l'occupation française en 1797. Deux édifices monumentaux témoignent, entre autres, de ce passé bâlois et jurassien: l'ancien grenier du prince-évêque (1.0.12) et l'ancien domaine viticole de l'abbaye de Bellelay (1.0.9).

Le bourg (1), admirablement conservé, s'inscrit dans la série des villes fondées par les princes-évêques de Bâle. La parenté avec Delémont, Porrentruy, Bienne et Laufen se reflète dans le plan de la ville, dans les espaces de rues et les façades (le type de fenêtres avec linteau arqué prédomine). Certaines influences de Neuchâtel (maisons vigneronnes, église protestante), de Berne (arcades) et de Soleure (Tour de l'Horloge) sont également perceptibles.

Ce n'est qu'en 1815, en vertu des traités du Congrès de Vienne, que La Neuveville fut rattachée au canton de Berne. D'abord, la cité fit partie du district de Cerlier, mais en 1846, elle devint le chef-lieu du nouveau district de La Neuveville. Jusqu'à tard au cours du 19^e siècle, la viticulture et la pêche dominèrent la vie économique de la cité. Bourg marchand, La Neuveville offrait en outre des conditions favorables au développement de l'artisanat et du commerce. Jusqu'en 1863, la commune compta trois corporations: celles des vignolans, des pêcheurs et des escoffiers. A partir de la fin du 18^e siècle, l'horlogerie connut – surtout en tant que travail à domicile – un certain essor, et, à la même époque, se créèrent les premiers instituts d'enseignement privé, conférant à la cité, aux 19^e et 20^e siècles, une renommée même hors des frontières du pays. La Neuveville resta cependant un bourg modeste. Trop de villes concurrentes se trouvaient dans les environs – Bienne, Cerlier (Erlach), Le Landeron et Neuchâtel – pour que la petite cité ait pu se développer en un bourg marchand important.

Evolution au 19^e et 20^e siècles

Au début du 19^e siècle, La Neuveville se composait du bourg marchand, (1), et du faubourg des vigneronnes qui le surplombe (2), ainsi que de constructions isolées, dispersées dans le vignoble, par exemple le château (0.0.5), l'église paroissiale (0.0.12), la maison du tirage (2.0.2) ou le domaine viticole du Grenétel (0.1). Le faubourg constituerait, selon les hypothèses d'historiens, un noyau urbain plus ancien, antérieur à la fondation de la ville. Au plus tard à partir du 16^e siècle, on introduisit ici, comme dans d'autres localités viticoles, la construction de maisons en rangées. Au cours des siècles, un deuxième cercle de construction se constitua autour de la ville médiévale; celui-ci était marqué par des manoirs, des maisons pour l'artisanat et l'entreposage, ainsi que quelques rangées de maisons d'habitation. Depuis cette époque, les enceintes et les tours ne forment plus les limites de la vieille ville.

La construction de la route principale Bienne – Neuchâtel dans les années 1835–1838 nécessita l'ouverture du bourg sur les côtés latéraux. C'est l'origine de la Grand-Rue qui croise l'ancien axe principal dans la partie haute. Cette nouvelle voie de circu-

lation eut pour conséquence de faire pivoter de 90 degrés l'axe du futur développement urbain. La nouvelle orientation du site, parallèle aux rives du lac, fut accentuée par la suite avec la construction de la ligne du chemin de fer, ouverte au trafic en 1860, qui sépara le bourg du lac. A l'est et à l'ouest du bourg, le long des routes de Neuchâtel et de Biemme, se constituèrent deux axes faubouriens(3, 4), bâtis avec des maisons de maître et des instituts d'enseignement privés.

Sur la carte Siegfried de 1879, cette nouvelle orientation du développement de l'agglomération, parallèle à la rive du lac, est clairement indiquée. On y distingue également avec précision le carrefour en forme de croix à l'intérieur du noyau de la vieille ville. Le bord du lac n'a que partiellement atteint sa profondeur actuelle, aussi les rives du lac n'ont-elles été occupées que tardivement, en raison de l'abaissement de son niveau lors de la première correction des eaux du Jura entre 1868 et 1890. Les vignobles couvraient déjà tout le versant entre l'agglomération et la montagne boisée.

Le développement moderne – très contestable sur le plan de la sauvegarde du site – n'a commencé qu'après la deuxième guerre mondiale avec l'implantation chaotique dans le vignoble de nouvelles constructions, la mutilation du bord du lac étant consommée par l'autoroute N5 dans les années 1970. L'intense activité de la construction des cinquante dernières années reflète l'accroissement considérable de la population entre 1950 et 1975 et le nouvel essor de l'industrie horlogère depuis les années 1990. En 2000 la commune comptait 3'445 habitants.

Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Les trois composantes historiques qui marquent le site – le bourg (1), le faubourg (2) et le château (0.0.5) – sont toutes trois situées sur un axe reliant le port au Schlossberg. Font partie des éléments constitutifs du site également le lac, la grande surface du vignoble et la pente raide de la montagne en arrière-plan. Lors de ses visites, le prince-évêque de Bâle arrivait en bateau au débarcadère qui se trouvait directement

devant la Tour de Rive (1.0.5), il traversait ensuite les ruelles de la petite cité, passait sous la porte du haut (1.0.4) et se rendait, à travers le faubourg et les vignobles, au château.

Vieille ville médiévale planifiée

La première extension de la ville est encore bien lisible, grâce aux tours de fortifications et portes conservées (1.0.1–1.0.5). L'enceinte de la ville n'est cependant visible qu'à quelques endroits, étant donné qu'après le comblement des fossés, vers 1810, de nombreux avant-corps de bâtiments ou des garages ont été construits à l'extérieur des enceintes. Seuls du côté oriental se sont conservés plusieurs jardins clôturés des anciens fossés de l'enceinte.

La vieille ville possède toutes les caractéristiques d'une ville fondée. La structure urbaine est simple, caractérisée par trois rues parallèles, reliées à leurs extrémités par des rues transversales. Le tout se présente sous forme d'un quadrilatère irrégulier dont les côtés nord et sud sont légèrement brisés en leur milieu, à l'endroit des portes. Du point de vue de la topographie, les trois rues parallèles et les deux portes orientaient la ville médiévale dans la ligne de plus grande pente du versant. La ruelle du milieu, la rue du Marché (1.0.6), est plus large, un canal étroit, couvert en partie, coulant au milieu; deux fontaines polygonales, monumentales, surmontées d'un banneret polychrome témoignent de la richesse de la petite cité au 16^e siècle. Les quatre rangées intérieures de maisons sont séparées par des passages étroits appelés venelles; celles-ci permettaient l'évacuation des déchets et des eaux usées. A l'extrémité inférieure de la ruelle latérale occidentale se trouvent trois maisons de la fin du Moyen Age avec des arcades ouvertes – comme à Berne ou dans la partie haute de la vieille ville de Cerlier. Selon le simple schéma bâti, les bâtiments publics sont intégrés dans les rangées de maisons, tels que, par exemple, le vieil hôtel de ville (1.0.7) ou l'ancien temple (1.0.8).

Sur le plan de la structure et de l'espace, le bourg offre une image médiévale; la morphologie des façades et les détails architecturaux, en revanche, présentent, dans la plupart des cas, des formes post-gothiques, baroques et classicistes. Les rangées des maisons

sont d'une rare homogénéité, même si les différentes façades varient dans les détails. Les maisons possèdent trois ou quatre étages, avec, de plain-pied, des locaux servant de caves à vin, magasins ou ateliers. Elles se caractérisent en outre par des avant-toits saillants et des trous de galetas avec pignon frontal, garni d'une poulie pour monter le bois. Les maisons, alignées sur la rue, et les proportions rectangulaires, hautes et étroites des façades témoignent de la pérennité du parcellaire médiéval. Toutes les façades sont enduites, en partie dans des tons très foncés. Les couleurs actuelles datent principalement des années 1930. Seules les portes et fenêtres s'en détachent par leur encadrement de pierre d'Hauterive ou de calcaire du Jura non enduit.

La Grand-Rue, remaniée lors de l'ouverture du chantier de la route cantonale en 1835, présente une portion nord assez homogène. Mais l'élargissement de l'ancienne ruelle transversale en nouvelle rue de transit provoqua toute une série de démolitions, de nouvelles constructions et de transformations. Les façades des deux côtés de la Grand-Rue sont par conséquent marquées par le style néo-classique tel qu'il prédominait au milieu du 19^e siècle. L'homogénéité de cette percée se révèle également dans la zone des toits.

Le faubourg dans les vignobles

L'ancienne agglomération viticole (2), située sur une terrasse dans le coteau, est séparée du bourg par une bande intacte de jardins et de vignes et entourée de vignobles étendus. Elle forme une entité relativement indépendante du site et possède le caractère d'un village viticole autonome. La seule liaison avec le bourg est constituée par la rue du Château, en pente raide, conduisant de la porte de la cité au château. Les constructions bordent une partie de cette rue, puis, après une bifurcation, forment un axe compact de caractère de petite cité, parallèle au versant. L'espace de la rue est caractérisé par des maisons vigneronnes contiguës, datant des 16^e – 19^e siècles, et offre quelques intéressantes façades gothiques. Des œils-de-bœuf signalent les caves au rez-de-chaussée, plusieurs vantaux de porte sont néo-classiques, les linteaux millésimés. L'embase et les ouvertures du rez-de-chaussée sont souvent en pierre calcaire blanche ou grise, la pierre jaune étant réservée aux

étages supérieurs. La variété des formes des toits est remarquable, tout comme celle des pignons monte-charge. Des fontaines imposantes datant du 19^e siècle se dressent aux trois embranchements et décorent l'espace de rue principal clos. Tout comme dans la vieille ville, les façades des maisons sont crépies avec une large palette de coloris.

Bien que les maisons présentent des caractéristiques architecturales et ornementales très diverses, la structure identique des façades confère à cet ensemble une remarquable cohésion globale. Cette dernière se retrouve dans la silhouette du site, intacte grâce aux environnements proches libres de constructions, et tout particulièrement dans le paysage de toitures caractéristique.

En-dehors des deux périmètres se trouvent quelques bâtiments individuels et un petit ensemble datant de l'époque préindustrielle: le château à l'aspect archaïque situé en hauteur (0.0.5), la Blanche Eglise, très ancienne, mentionnée déjà en 866 (0.0.12), le domaine viticole de Grenétel (0.1) qui appartenait au chapitre Saint-Vincent de Berne et dont le noyau remonte au 16^e siècle ainsi que l'ancien moulin (0.0.35) et la maison de maître (0.0.37) dans le vallon du moulin. Parmi les éléments individuels les plus remarquables en bordure de la vieille ville, il y a l'ancienne maison de Gléresse (1.0.11) et l'imposante maison de Berne (1.0.9) qui, jusqu'à la correction des eaux du Jura, se trouvait directement sur le port.

Les deux axes faubouriens de villas

Les quartiers de villas, jouxtant le bourg à l'est et à l'ouest (3, 4) se sont constitués en bordure de la route de Bienne et de celle de Neuchâtel, construites en 1835–38. Le développement du quartier situé à l'est fut influencé par l'ouverture de la gare en 1860. Les villas et instituts privés des années 1840–1920, implantés les uns à côté des autres sur de grands terrains, possèdent dans la plupart des cas une substance construite de valeur. Leurs caractéristiques stylistiques sont affirmées, mais hétérogènes, car d'époques différentes, relevant du néo-baroque, du néo-classicisme tardif, du style village suisse ou du Heimatstil. Les parcs, entourés de murs de clôture, de haies et plantés de vieux arbres, forment un élément

constituant des deux axes de rues. Malgré quelques constructions récentes qui entraînent une diminution des espaces intermédiaires, ils ont conservé le caractère de faubourgs, avec un tissu bâti élégant, typiques du 19^e siècle. Trois maisons d'habitation isolées dans la partie inférieure du versant, derrière le noyau, sont également de la fin du 19^e siècle: l'Hospice Montagu (0.0.32) et deux villas (0.0.33, 0.0.34). Elles se trouvent dans de grands parcs avec de vieux arbres et un petit vignoble (X).

Environnements perturbés

Jusqu'au milieu du 20^e siècle, La Neuveville se trouvait dans un paysage grandiose: la rive du lac de Bienne jouxtait immédiatement la petite cité, cependant séparée déjà par la voie de chemin de fer. Les vignobles entouraient toutes les composantes du site, surmontées par le versant de montagne boisé, entrecoupé par des parois rocheuses, de la première chaîne du Jura. Mais au cours des cinquante dernières années, ces environnements du site ont été passablement enlaidis par des constructions. Seule la partie supérieure de l'arrière-plan du site a conservé son état d'origine, et la promenade au bord du lac, avec ses belles plantations d'arbres, offre toujours une belle vue sur le lac de Bienne, la ville voisine de Cerlier et l'Île-St-Pierre.

Bien qu'un vignoble situé entre la ville et le faubourg soit resté intact (III) et que la grandeur du vignoble au-dessus de la ville reste considérable (I), la partie inférieure de l'arrière-plan du site est perturbée par des constructions récentes, soit isolées, soit implantées sur de grandes surfaces, de façon inorganisée. La séparation de la ville d'avec le lac, commencée avec la construction de la ligne du chemin de fer, fut achevée avec la construction de l'autoroute N5 en 1975–77.

Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Avant toute intervention en matière de construction dans l'ancienne substance bâtie, il faut consulter le recensement architectural du canton.

Une protection particulièrement stricte des rez-de-chaussée et des toitures s'impose.

Des mesures de protection particulières doivent être prises pour les jardins et les bâtiments utilitaires qui entourent le bourg médiéval et le faubourg.

Il faut veiller au maintien des espaces verts dans toutes les composantes du site extérieures à la vieille ville et à la protection des anciennes plantations d'arbres.

Il faut conserver des murets et portails le long des routes de Bienne et Neuchâtel et renoncer à un trottoir des deux côtés.

Il faut limiter le développement du site à des zones clairement déterminées, dans les parties moins sensibles du versant.

Pour chaque nouveau projet de construction, il faut consulter, en dehors de l'ISOS, l'inventaire que le Service des monuments du canton de Berne a édité conjointement avec la commune en 2004.

La sauvegarde du site construit doit être coordonnée avec Le Landeron. Il faut notamment veiller à ce que les deux communes voisines ne continuent pas à se rejoindre.

Qualification

Appréciation de la petite ville / du bourg dans le cadre régional

XX	Qualités de la situation
----	--------------------------

Le site occupe une situation partiellement construite, certains environnements proches étant toutefois restés libres de constructions. Outre le bord du lac, fortement perturbé par la route nationale, d'importantes parties du vignoble, de grande valeur paysagère, sont menacées par une implantation chaotique de constructions. Globalement, les qualités de situation sont néanmoins élevées, en raison de l'implantation du site au bord du lac de Bienne.

XXX	Qualités spatiales
-----	--------------------

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes, le noyau historique ayant presque intégralement conservé sa structure médiévale, avec ses espaces de rues caractéristiques et marquants, ainsi que son faubourg à flanc de coteau qui, jusqu'à ce jour, n'a guère subi de modifications. Les deux rues faubouriennes du 19^e siècle sont aussi particulièrement précieuses du point de vue spatial.

XXX	Qualités historico-architecturales
-----	------------------------------------

Le site possède des qualités historico-architecturales prépondérantes en tant que ville nouvelle planifiée du Moyen Age, qualités se reflétant aujourd'hui encore dans le tissu, et qui sont soulignées par une profusion d'éléments individuels présentant une valeur stylistique propre élevée. Le faubourg possède également des qualités historico-architecturales prépondérantes, grâce à ses maisons viticoles bien conservées, typiques de la région; de même, les quartiers situés de part et d'autre de la vieille ville, formant son extension, comprennent de nombreuses constructions du 19^e siècle et du début du 20^e siècle qui offrent une valeur ou du moins un intérêt évident sur le plan stylistique.

2^e version 11.2006/hjr

Films n° 0825, 0828, 1311, 1312 (1976);
7628, 8352 (1994); 10491–10493 (2006)

Coordonnées de l'Index des localités
573.706/212.544

Mandant
Office fédéral de la culture (OFC)
Section du patrimoine culturel et des
monuments historiques

Mandataire
Bureau pour l'ISOS
Sibylle Heusser, arch. EPFZ
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS
Inventaire des sites construits à protéger
en Suisse